



# Sons d'Cloches

## BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité



Source photo : <https://www.leporcduquebec.com/celebrez-le-temps-des-sucres/>

### MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, G0N 1K0

☎ 418-424-3377

✉ [info@kinnearsmills.com](mailto:info@kinnearsmills.com)

🌐 [www.kinnearsmills.com](http://www.kinnearsmills.com)

📍 Municipalité de Kinnear's Mills

# SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les ordres du jour des séances sont disponibles sur notre page Facebook ainsi que sur notre site web. Toute la population est invitée à assister aux séances du conseil, au bâtiment municipal de Kinnear's Mills au 120 rue des églises.

**Mardi 7 janvier 2025 - 19H30**

---

**Lundi 3 Février 2025 - 19H30**

---

**Lundi 10 Mars 2025 - 19H30**

---

**Lundi 7 Avril 2025 - 19H30**

---

**Lundi 5 Mai 2025 - 19H30**

---

**Lundi 2 Juin 2025 - 19H30**

---

**Lundi 7 Juillet 2025 - 19H30**

---

**Mardi 5 Août 2025 - 19H30**

---

**Lundi 8 Septembre 2025 - 19H30**

---

**Mercredi 1er octobre 2025 - 19H30**

---

**Lundi 17 novembre 2025 - 19H30**

---

**Lundi 15 décembre 2025 - 19H30**

---



**M. MARQUIS BÉDARD**  
MAIRE



**MME ALEXANDRA GOSSELIN**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE



**M. ROGER GOSSELIN**  
SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE ET VOIRIE



**MME JOANNE LABRANCHE**  
COMITÉ FAMILLE ET MADA,  
CULTURE ET PATRIMOINE



**M. ROBERT SANFAÇON**  
VOIRIE, EMBELLISSEMENT ET SÉCURITÉ CIVILE



**MME MARISOL BROCHU**  
LOISIRS ET PARC,  
COORDINATION ET COMMUNICATION



**M. JAMES ALLAN**  
CULTURE ET PATRIMOINE, COMITÉ DE DÉROGATION  
ET COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE



**MME MICHELLE BLAIS**  
AMÉNAGEMENT,  
URBANISME ET ENVIRONNEMENT

# Nous joindre

**Marquis Bédard, Maire de Kinnear's Mills**  
418-332-6036

**Alexandra Gosselin, directrice générale  
secrétaire-trésorière et responsable de la  
protection des renseignements personnels**  
418-424-3377 poste 102  
info@kinnearsmills.com

**Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice au  
développement et adjointe à la direction**  
418-424-3377 poste 101  
coordination@kinnearsmills.com

## **Urbanisme**

**Perrine Jézéquel, inspectrice en bâtiment et en  
environnement**  
418-332-2757 poste 227  
urbanisme@kinnearsmills.com

**David Hogan, inspecteur en voirie**  
418-333-6358  
voirie@kinnearsmills.com

**Permis pour feu**  
**M.Kevin Pomerleau**  
418-334-8382

## Nos heures d'ouverture

**Lundi au mercredi : 8h30 à 16h00**

**Jeudi : 8h30 à 12h00**

Nous sommes déjà plus de 196 membres!!!  
Pas encore abonné à notre groupe Facebook privé? 😲

Venez nous rejoindre sur :  
**Vivre ensemble à Kinnear's Mills**

**Groupe interactif permettant à tous les membres de  
faire des demandes pour des travaux, du covoiturage,  
bref un lieu d'échange courtois et dynamique. Il est  
aussi possible d'afficher votre animal perdu ou  
d'afficher si vous avez trouvé un animal chez vous. Ce  
groupe sert également à partager des brefs retours  
sur nos activités.**

## Demande de permis

**Vous avez un projet? Vous pouvez faire votre demande de permis en ligne dans le confort de votre maison. Votre permis sera émis dans un délai maximal de 30 jours et celui-ci débute au moment où nous avons tous les documents nécessaires au traitement de votre demande.**

**Vous pouvez venir chercher un formulaire au bureau municipal pendant les heures d'ouverture ou encore obtenir le formulaire en ligne à <https://www.kinnearsmills.com/fr/municipalite/administration/demande-de-permis/> et ensuite l'envoyer à urbanisme@kinnearsmills.com.**

### Quand une demande de permis est-elle obligatoire?

- Lorsque vous désirez faire une construction, installation, agrandissement, modification ou rénovation de toute nature;
- Lorsque vous désirez faire l'installation d'une piscine;
- Lorsque vous désirez démolir un bâtiment;
- Lorsque vous désirez faire une installation septique, puits (surface, artésien).

**Pour toute demande de permis, vous devez contacter l'inspectrice en bâtiment et en environnement par courriel à urbanisme@kinnearsmills.com ou par téléphone au 418-332-2757 poste 227.**

## **Avis aux citoyens et citoyennes – Distribution de composteurs**

**La Municipalité de Kinnear's Mills informe les résidents et résidentes que ceux et celles qui n'ont pas encore récupéré leur composteur auront l'occasion de le faire très bientôt. Une nouvelle distribution est prévue pour le lundi 28 avril, de 8h30 à 16h00, au bureau municipal situé au 120, rue des Églises.**

**Cette initiative s'inscrit dans les efforts de la municipalité pour encourager les pratiques écoresponsables et promouvoir la gestion durable des matières organiques. Le compostage est un geste simple et efficace qui contribue à réduire considérablement la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, tout en produisant un engrais naturel de grande qualité pour vos jardins et aménagements paysagers.**

**Nous invitons donc toutes les personnes concernées à venir récupérer leur composteur pendant cette journée. Aucune inscription préalable n'est requise. Pour toute question ou information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal (418-424-3377).**

**Merci de votre participation active à la protection de l'environnement et au bien-être de notre communauté**

**28 AVRIL 2025**  
**8H30 À 16H00**

**DISTRIBUTION  
DES COMPOSTEURS**

**AU BUREAU MUNICIPAL DE KINNEAR'S MILLS**  
**120 rue des Églises, Kinnear's Mills**

**GRATUIT**

**KINNEAR'S MILLS**  
Municipalité

# La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - **5 MAI 2025 - 19H30** - Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 3 FÉVRIER 2025

### Fixation du tarif au kilomètre lors de déplacement

Le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif de déplacement à 0,65 \$/km pour l'année 2025, malgré l'indexation du tarif gouvernemental à 0,72 \$/km. Cette décision a été proposée par M. Roger Gosselin et adoptée à l'unanimité.

### Demande de collaboration - Regroupement de chasseurs et pêcheurs des Appalaches

Le conseil municipal de Kinnear's Mills a accepté à l'unanimité la demande de collaboration du Regroupement de chasseurs et pêcheurs des Appalaches. Celui-ci s'engage à verser 1 500 \$ pour l'ensemencement de la rivière Osgood, à mandater un représentant pour le comité organisateur de la Fête de la pêche et à fournir des bénévoles lors de l'événement.

### Versement des subventions et autorisation des dépenses aux divers comités

Le conseil municipal de Kinnear's Mills a autorisé à l'unanimité le versement de subventions aux comités municipaux pour l'année 2025, conformément aux prévisions budgétaires établies en décembre 2024. Les montants alloués sont les suivants :

- 8 500 \$ au Comité des loisirs
- 3 000 \$ au Comité d'embellissement
- 15 000 \$ au Comité Héritage Kinnear's Mills
- 5 000 \$ au Comité LOL 559 (Loyal Orange Lodge)

### Achat d'un ordinateur

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'un nouvel ordinateur portable HP Probook 460 G11 Ultra 7 155U pour un montant de 1 493 \$ (plus taxes), destiné à la directrice générale, dont l'équipement actuel est jugé insuffisant. L'achat sera financé à partir du résiduel de la subvention COVID-19 de 2021, affecté au surplus.

### Déneigement des chemins publics pour les acériculteurs

Le conseil municipal a approuvé, pour l'année 2025 seulement, une mesure permettant aux acériculteurs d'obtenir l'ouverture exceptionnelle de certains chemins publics fermés l'hiver ou leur sablage, afin d'accéder à leurs cabanes à sucre. L'intervention sera faite une seule fois, selon le choix des acériculteurs et la date sera fixée par l'inspecteur en voirie. Les acériculteurs participeront ensuite à l'entretien des chemins.

**Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web.**

**POUR CONSULTER LE PROCÈS-VERBAL COMPLET - [WWW.KINNEARSMILLS.COM](http://WWW.KINNEARSMILLS.COM) - ONGLET MUNICIPALITÉ - SÉANCES DU CONSEIL**

# La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - 5 MAI 2025 - 19H30 - Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 10 MARS 2025

### Liste des contrats de l'année 2024 de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 961.4 du Code municipal du Québec, la municipalité doit publier, au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant durant l'année financière précédente, si le total dépasse 25 000 \$. La directrice générale confirme que cette liste sera mise en ligne dans les délais requis.

### Renouvellement de l'assurance dommages pour 2025-2026

La municipalité de Kinnear's Mills a décidé à l'unanimité de renouveler son contrat d'assurances municipales avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour un montant de 18 053,67 \$ taxes incluses, pour la période du 1er mars 2025 au 1er mars 2026.

### Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

La municipalité de Kinnear's Mills a reçu une compensation de 176 993 \$ du ministère des Transports pour l'entretien du réseau routier local en 2024. Sur proposition de M. Robert Sanfaçon, le conseil a unanimement résolu d'informer le ministère que les fonds ont été utilisés pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que des ponts sous la responsabilité de la municipalité, conformément au Programme d'aide à la voirie locale. Il est également précisé que les deux tiers de l'aide financière ont été consacrés à des travaux d'entretien d'été.

### Vente pour taxes

La municipalité de Kinnear's Mills a résolu à l'unanimité de transmettre à la MRC des Appalaches la liste des immeubles pour lesquels les taxes municipales demeurent impayées, afin que ces propriétés soient mises en vente à l'enchère publique le 10 juin 2025, conformément au Code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière est mandatée pour transmettre les documents requis, collaborer avec la MRC tout au long du processus, et faire parvenir une copie de la résolution ainsi que les documents afférents à la MRC des Appalaches et au Centre de services scolaires des Appalaches.

### Cadet de la MRC

Le conseil municipal de Kinnear's Mills a accepté à l'unanimité de réserver 60 heures de service des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2025, afin de sensibiliser les citoyens, les touristes et les jeunes du camp de jour à divers enjeux de sécurité. Un budget de 1 920 \$ a été autorisé à cet effet.

**Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web.**

**POUR CONSULTER LE PROCÈS-VERBAL COMPLET - [WWW.KINNEARSMILLS.COM](http://WWW.KINNEARSMILLS.COM) - ONGLET MUNICIPALITÉ - SÉANCES DU CONSEIL**

## Kinnear's Mills, dans la mire du projet Axe Appalaches d'Hydro-Québec

Le 3 mars dernier, le conseil municipal a reçu le formulaire d'avis de projet d'Hydro-Québec concernant le renforcement du réseau de transport principal dans l'axe Appalaches – Bas-Saint-Laurent. Dans ce projet, une nouvelle ligne à haute tension de 735 kV souhaite relier le Bas-Saint-Laurent au poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande. Notre municipalité se trouve dans la zone d'étude c'est-à-dire qu'Hydro-Québec regarde la possibilité que cette ligne passe sur notre territoire. Les documents publics sont maintenant disponibles sur notre site Web.

Le conseil a rapporté ses préoccupations lors de la période de consultation. Nos commentaires ainsi que celui d'un résident de la ville de Rimouski ont été transmis au ministère de l'Environnement. Nous avons aussi rencontré 3 représentants d'Hydro-Québec le 17 mars, lesquels souhaitaient nous présenter le projet, les motifs et les étapes à venir. Une fois de plus, nous avons exprimé nos préoccupations et suggéré des alternatives.

Hydro-Québec organisera sous peu une consultation publique. Vous pourrez alors leur communiquer vos préoccupations concernant votre milieu de vie. Votre implication est importante. Restez à l'affût des prochaines publications.

Votre conseil municipal

## RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES MÉCHOUI KINNEAR'S MILLS

QUI SE SOUVIENT DES MÉCHOUIS DE KINNEAR'S MILLS ?  
Le dernier a eu lieu en 2017 et nous avons accueilli 130 personnes !

La municipalité souhaite remettre en place cet événement avec une équipe de bénévoles.

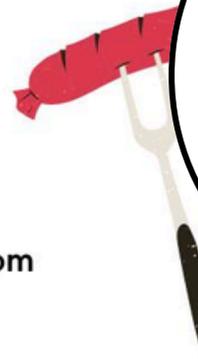
POSTES DE BÉNÉVOLES DISPONIBLES :

**Président(e)**

**Secrétaire**

**Trésorier(ère)**

Vous êtes intéressé(e) à vous impliquer ?  
Écrivez-nous à [coordination@kinnearmills.com](mailto:coordination@kinnearmills.com)



**Nous espérons créer un comité pour prendre en charge l'organisation de l'événement pour l'été 2026.**



KINNEAR'S MILLS

## Aux résidents de Kinnear's Mills

Nous vous informons qu'un portrait de conformité des installations septiques individuelles de la municipalité de Kinnear's Mills aura lieu durant l'été 2025

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Marie Vézina Cormier

Chargée de projets

C : [marie.cormier@grobec.org](mailto:marie.cormier@grobec.org)

T : 819-980-8038, poste 203



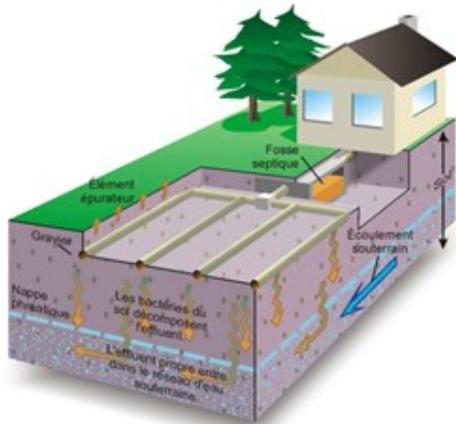
**Groupe de concertation**  
des bassins versants de  
la zone **Bécancour**





## Vérification des installations septiques des résidences isolées de la municipalité de Kinnear's Mills

Selon le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (LQE, Q-2, r. 22), «le propriétaire d'une [installation septique] est tenu de veiller à son entretien [et de] s'assurer que toute pièce d'un système dont la durée de vie est atteinte soit remplacée», afin de limiter les sources de nuisances ou de contamination pour l'environnement (art 3.2). De plus, «une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans» ou «une fois tous les 4 ans» lorsqu'«utilisée d'une façon saisonnière» (art. 13).



Afin de sensibiliser les propriétaires à l'entretien adéquat de leurs installations septiques (fosses septiques et champs d'épuration) et ainsi, favoriser une meilleure qualité de l'eau, la municipalité de Kinnear's Mills a donné le mandat au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) d'effectuer la vérification de l'état des installations sanitaires individuelles sur le territoire de la municipalité.

Dans les prochains mois, les propriétaires concernés devront contacter le GROBEC afin de planifier la rencontre. Une visite terrain, en compagnie du propriétaire, est prévue afin de vérifier l'état de l'installation septique individuelle. Les couvercles de la fosse septique devront préalablement être déterrés.



Lors de la visite, toute information ou tout document d'intérêt concernant l'installation sanitaire pourront être transmis au technicien. Quelques questions seront posées afin de bonifier les informations disponibles concernant votre installation sanitaire. Une vérification de la conformité des installations sanitaires, ainsi que de la présence de pollution dans l'environnement, sera également effectuée.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour ce grand pas vers la protection de l'environnement dans la municipalité de Kinnear's Mills.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Marie Vézina Cormier

Chargée de projets

C : [marie.cormier@grobec.org](mailto:marie.cormier@grobec.org)

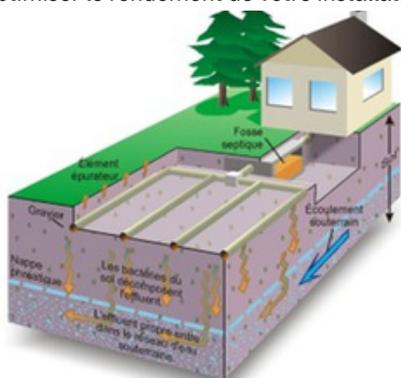
T : 819-980-8038, poste 203



## Le fonctionnement de l'élément épurateur

· L'élément épurateur sert à distribuer dans le sol les eaux usées afin qu'elles soient digérées par les micro-organismes et ensuite retournées à l'environnement.

· De bonnes pratiques sont essentielles afin de maximiser l'efficacité de ces micro-organismes. Certains produits peuvent détruire ces bactéries et par conséquent nuire à l'environnement et à votre système d'épuration. Un entretien régulier est aussi un bon moyen d'optimiser le rendement de votre installation.



Pour plus d'information, veuillez contacter :

Marie Vézina Cormier

Chargée de projets

C : [marie.cormier@grobec.org](mailto:marie.cormier@grobec.org)

T : 819-980-8038, poste 203



Groupe de concertation  
des bassins versants de  
la zone Bécancour

## Les produits ménagers

Les éléments contenus dans certains produits ménagers ne se décomposent pas. Ils créent une nuisance pour le système ainsi que pour l'environnement, car ils y sont directement renvoyés.

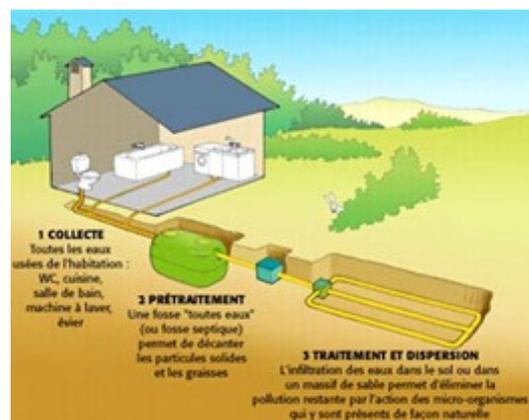
De plus, le phosphore contenu dans ces produits contribue au processus d'eutrophisation des cours d'eau (prolifération des plantes aquatiques, cyanobactéries, destruction d'habitats aquatiques, etc.). Il est maintenant possible de trouver en magasin des produits ne contenant aucun phosphore.

## Comment reconnaître les signes d'un mauvais fonctionnement de mon installation ?

- Des odeurs désagréables près de l'installation
- Le terrain recouvrant l'élément épurateur est saturé d'eau
- La pelouse la recouvrant est anormalement verte
- Un liquide de couleur grisâtre émerge à la surface du terrain
- Maux de ventre ou autres symptômes reliés à la consommation d'eau provenant d'un puits installé près d'une installation défectueuse ;
- Reflux d'eau usée dans la maison (baignoire, lavabo, toilette, etc.).



KINNEAR'S MILLS



## Feuillet informatif

### L'ABC d'une installation sanitaire résidentielle isolée



Des chevreuils, attention aux risques ! 🦌

### Deuxième avis

**Nous avons récemment reçu plusieurs signalements d'accidents impliquant des chevreuils.**

**Ces animaux ne se trouvent pas seulement dans nos rangs, mais également sur la route 269.**

**Les risques d'accidents sont particulièrement élevés en raison de la vitesse possible sur cette route.**

**Soyez vigilants et prudents, surtout aux abords des zones où ces chevreuils sont fréquemment aperçus.**

**Photo : <https://naturecamouflage.com/les-animaux-de.../le-chevreuil/>**



C'est parti! 🚧🚚

Comme chaque année, à la fonte des neiges, nous constatons des répercussions sur nos chemins : nids-de-poules, vallons et autres irrégularités.

**Ces phénomènes sont malheureusement inévitables, mais nous tenons à vous rappeler d'être prudents et de porter une attention particulière à la route.**

Notre inspecteur en voirie a déjà fait une tournée des chemins et nous avons procédé à l'installation de piquets fluo orange afin de signaler la présence de nids-de-poules et de vallons. Il se peut cependant qu'il y ait des endroits sans piquets fluos puisqu'ils seront installés dans les prochains jours.

Par la suite, lorsque la température nous le permettra, nous procéderons à la réparation des chemins.

Votre sécurité est notre priorité, et nous vous remercions de votre vigilance.



**Nos affiches ont de la valeur, mais probablement pas celle que vous pensez... 😞**

**Chaque année, plusieurs de nos affiches disparaissent...**

**Sachez que si elles sont installées c'est pour sensibiliser les citoyen.ennes et nos visiteurs et assurer la sécurité publique.**



**Nous souhaitons à tout prix éviter que des accidents malheureux se produisent.**

**Nous vous demandons donc de bien vouloir laisser nos affiches en place.**

**Merci de votre coopération.**

DEFI CORVEE DE NETTOYAGE! 🌍

**Nous profitons du Jour de la Terre Canada pour lancer notre défi - corvée de nettoyage. PLUSIEURS PRIX A GAGNER! 💰**

**Les règles sont très simples et sont énumérées sur l'image ci-dessous!**

**Vous avez jusqu'au 22 mai 2025 pour participer! 🕒**



**DÉFI CORVÉE DE NETTOYAGE!**

**PLUSIEURS PRIX À GAGNER!**

- Nettoyer les fossés près de chez vous dans la Municipalité de Kinnear's Mills.
- Prenez une photo de vous et de votre récolte! Faites nous parvenir cette photo à [coordination@kinnearsmills.com](mailto:coordination@kinnearsmills.com).
- Courez la chance de gagner une carte-cadeau!!!!  
Liste des prix :
  - 50\$ de carte-cadeau du Kiosque Fermier Rudbeckie
  - 50\$ de carte-cadeau de chez Maxi
  - 50\$ de carte-cadeau VISA prépayée